

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - 34240
BUDGET PRINCIPAL 2023
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Le budget principal de la commune pour l'exercice 2023 se structure sur la base des orientations stratégiques énoncées par la nouvelle équipe municipale lors de leur prise de fonction en mai 2017, mais aussi au regard du rapport 2017 de la Chambre Régionale des Comptes. Cette stratégie est réaffirmée par l'équipe municipale réélue en 2020.

Ce budget 2023 essaie de prendre en compte tous les effets de contraintes liés à l'inflation, notamment au niveau des dépenses énergétiques.

La commune se doit de continuer à maîtriser ses marges budgétaires pour investir, tout en inscrivant la collectivité dans un maintien de sa capacité de désendettement inférieure à 8 années. *[voir annexe]*

Cette stratégie s'articule autour de 3 points :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 034-213401268-20230411-2023_034BP2023-DE

1. Une maîtrise rigoureuse de nos dépenses de gestion :

Des gros efforts ont été portés sur les budgets 2017 à 2022 permettant ainsi de dégager une capacité d'autofinancement brute de 500 k€ en 2017, de 690 k€ en 2018, de 846k€ en 2019, de 1.036 k€ en 2020, de 933 k€ en 2021 et de 1.073 k€ en 2022.

Le budget 2023 impose à la collectivité de rester vigilante au regard notamment de l'inflation constatée en 2022 qui devrait se stabiliser en 2023. La revalorisation des bases de valeurs locatives pour l'année 2023 est figée à +7.1%, permettant à la commune de lever, à taux d'imposition fixe par rapport à 2022, un produit supplémentaire de + de 105.000 €.

- **Les recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles restent quasi-stables entre 2022 [réalisé = 4.460 k€] et 2023 [4.475 k€]**
- **Les dépenses réelles de fonctionnement subissent prévisionnellement une augmentation de 13.42% par rapport au réalisé 2022. [3.393 k€ / 3.848 k€]**
- **Le prélèvement prévisionnel 2023 de la section de fonctionnement est arrêté à 1.050 k€ contre un excédent de fonctionnement dégagé de 1.429 k€ en 2022.**

La stratégie élaborée en 2017 qui prévoyait une amélioration de la capacité d'autofinancement [CAF] a porté ses fruits puisque la CAF nette était en constante augmentation depuis 2017 [de +69k€ en 2017 à +653k€ en 2020].

L'exercice 2021 a constaté toutefois une CAF nette en baisse à 563k€ et l'exercice 2022 une CAF nette à la hausse / 2021 à 690k€.

La CAF nette prévisionnelle pour 2023 se dégrade à 262k€. En cause principale, le coût de l'énergie (Gaz/Electricité) qui est prévisionné à 345k€ contre 136k€ en 2022 (+209k€)

2. Maintien à l'identique des taux des différentes taxes.

A compter du 1er janvier 2023, en raison de la réforme de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales est définitivement supprimée, mais le Conseil Municipal retrouve un pouvoir de taux sur la taxe d'habitation s'agissant des résidences secondaires et des logements vacants (THRS et THLV).

A compter de 2023, le Conseil municipal ne se prononce plus donc que sur les taux de TFPB, de TFPNB, de TH (THLV et THRS).

Le maintien des taux à l'identique pour l'année 2023 voté comme suit permettront au regard de la revalorisation des valeurs locatives d'attendre un produit au titre de la fiscalité locale de 1.614.851 € :

- 48,61 % au foncier bâti
- 86,11 % au titre du foncier non bâti
- 14,02% au titre de la taxe d'habitation

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 034-213401268-20230411-2023_034BP2023-DE

3. Investir en empruntant modérément tout en continuant le travail de désendettement

La stratégie initiale sur les investissements consistait à limiter à 500 k€ par an en moyenne les dépenses d'équipements afin de ne pas recourir à de nouveaux emprunts. Pour 2018, il a été réalisé 481 k€ de dépenses d'équipements, 500k€ en 2019, 953 k€ en 2020, 1 million d'euros en 2021 et 1.06 million d'euros en 2022 (dont 200k€ financé par l'emprunt)

La période 2023-2026 sera une période où la commune va pouvoir continuer à mener à bien des projets structurants. Le recours à l'emprunt à long terme permettra le financement en partie de ces projets.

Néanmoins les objectifs sur le mandat seront de réduire le capital de la dette restant dû à moins de 5 millions d'euros à l'horizon 2026 [6.8 millions d'euros en 2017] et de maintenir la capacité de désendettement de la commune en dessous des 8 ans. [13.59 en 2017].

2023 sera une année où les dépenses d'équipements devraient largement dépasser le million d'euros en réalisation [2.393 k€ en prévisions dont 1.217 k€ de reste à réaliser]. 1/3 des dépenses d'équipements prévues en 2023 concernent la rénovation et modernisation du Centre Ulysse (700k€).

L'équilibre budgétaire 2023 de la section d'investissement sera assuré par un emprunt prévisionnel de 314k€ k€ afin de financer principalement les travaux de modernisation et de réhabilitation du Centre Ulysse.

Malgré une hausse prévisible des dépenses, la stratégie de maîtrise des dépenses de gestion continue à porter ses fruits puisque le désendettement de la commune se poursuit avec un capital restant dû à 4.94 millions d'euros à fin 2023 contre 7.23 millions d'euros en 2016.

Guillaume Dalery
Maire de Lamalou les Bains



COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS

ANNEXE - TABLEAU PROSPECTIVES 2021-2026

PROSPECTIVES	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CAPITAL PREVISIONNEL CONTRACTÉ EN FIN EXERCICE	270 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
EMPRUNTS RÉÉLÉMENT CONTRACTÉ AU 31/12/N		200 000,00 €	314 478,58 €	-	-	-
Nouveau CRD au 31/12/N - prospectives	5 454 800,60 €	5 362 956,75 €	5 263 767,90 €	5 140 303,17 €	5 001 206,41 €	4 836 332,94 €
CRD RÉEL AU 31/12/N	5 184 799,61 €	5 002 066,40 €	4 942 273,56 €	-	-	-
CAF BRUTE - PROSPECTIVES	701 151,00 €	707 560,46 €	699 601,22 €	691 617,21 €	684 239,12 €	677 369,18 €
CAF BRUTE RÉELLE	932 996,00 €	1 072 967,25 €	636 268,17 €	-	-	-
CAF NETTE - PROSPECTIVES	331 916,54 €	315 716,61 €	300 412,37 €	268 152,47 €	245 142,37 €	212 495,71 €
CAF NETTE RÉELLE	563 572,88 €	690 233,99 €	261 996,74 €	-	-	-
CAPACITE DESENDETTEMET AU 31-12-N PROSPECTIVES	7,78	7,58	7,52	7,43	7,31	7,14
CAPACITE DESENDETTEMET AU 31-12-N RÉELLES	5,56	4,66	7,77	-	-	-

Volume estimé d'emprunts sur la période 2021-2026 =	1 770 000,00 €	SOIT MOYENNE ANNUELLE =	295 000,00 €	Plafond CRD maximum = 8
---	----------------	-------------------------	--------------	-------------------------

TOTAL - ESTIMATION DEP.EQUIPEMENTS	1 361 071,54 €	1 151 201,09 €	1 059 495,62 €	993 851,26 €	946 943,98 €	897 221,19 €
TOTAL - REALIS É DEP.EQUIPEMENTS	1 005 987,35 €	1 061 519,33 €	2 393 077,38 €	-	-	-

PROSPECTIVES 2021-2026
REALISATION
PREVISION ANNÉE N

LEGENDE